

RÉGLEMENTATION SPÉCIFIQUE

2024-2025



FUTSAL

Modifié le 17-10-2024

RSEQ
LAURENTIDES-LANAUDIÈRE

Table des matières

ART. 1	RÈGLEMENTS OFFICIELS EMPLOYÉS	3
ART. 2	COMPOSITION DES ÉQUIPES	3
ART. 3	DURÉE DES PARTIES	3
ART. 4	TEMPS DE JEU	4
ART. 5	SUBSTITUTIONS	4
ART. 6	CLASSEMENT	4
ART. 7	SANCTIONS	4
ART. 8	AUTRES PARTICULARITÉS	4
ART. 9	SPÉCIFICATIONS EN FESTIVAL	4

ART. 1 RÈGLEMENTS OFFICIELS EMPLOYÉS

- Les règlements officiels sont ceux de la FIFA Futsal ;
- Les règlements spécifiques ont préséance sur les règlements officiels ;
- Les règlements administratifs du RSEQLL ont préséance sur les règlements spécifiques.

ART. 2 COMPOSITION DES ÉQUIPES

2.1 Une équipe peut inscrire un minimum de 6 joueurs et un maximum de 15 joueurs sur l'alignement de son équipe (feuille de partie).

2.2 Nombre de joueurs sur le terrain :

Toute partie est disputée par 2 équipes composées chacune de 5 joueurs au maximum, dont 1 est le gardien de but.

ART. 3 DURÉE DES PARTIES

La durée des parties peut varier selon l'événement.

ART. 4 TEMPS DE JEU

4.1 Chaque équipe a droit à un temps mort de trente (30) secondes par partie (incluant la période de prolongation). Le temps mort doit être appelé par l'entraîneur de l'équipe lorsque celle-ci est en possession du ballon ;

4.2 Lors des tournois et championnats régionaux scolaire, il n'y aura qu'une seule période de prolongation de 5 minutes. Les 5 minutes doivent être jouées au complet. Si l'égalité persiste, il y aura 5 tirs au but obligatoires et s'il y a encore égalité, chaque équipe aura 1 tir au but jusqu'à ce qu'il y ait un gagnant.

ART. 5 SUBSTITUTIONS

5.1 Une équipe peut changer un ou des joueurs lors d'un arrêt de jeu pendant le match sans autorisation de l'arbitre ;

5.2 Le nombre de substitutions est illimité et elles doivent se faire à la volée par le centre du terrain. Les joueurs doivent quitter la surface de jeu avant d'être remplacés. Si la méthode

de substitution n'est pas respectée, l'arbitre accordera un coup franc indirect à l'équipe adverse ;

- 5.3 Les coups francs ou entrées de touche ne doivent pas être retardés pour permettre des substitution.

ART.6 CLASSEMENT

- 6.1 Les points accordés aux fins du classement des équipes le seront de la façon suivante :

VICTOIRE	3 points	DÉFAITE	0 point
NULLE	1 point	FORFAIT	0 point

- 6.2 ÉCART : Peu importe le pointage réel, un écart maximal de 7 buts sera comptabilisé et affiché ;
- 6.3 Une équipe qui ne respecte pas les conditions minimales de participation ou qui se présente à une partie après le délai de dix **(10) minutes** prévues suivant l'heure fixée pour une partie, se verra attribuer une défaite par forfait ;
- 6.4 Une partie gagnée par forfait est gagnée au pointage de 3 à 0 et l'équipe gagnante accumule 3 points au classement et l'équipe perdante 0 point au classement.

ART. 7 SANCTIONS

- 7.1 **Le botté-ciseaux / bicyclette** ne sont pas permis ;
- 7.2 **Tacles :**
- Définition : Action de prendre le contrôle du ballon dans les pieds de l'adversaire ;
 - Les tacles au sol impliquant un contact physique avec l'adversaire ne sont pas permis et méritent immédiatement un carton jaune. Ceci s'applique également au gardien de but partout sur le terrain ;
 - Si l'infraction est produite à l'extérieur de la surface de réparation, un coup franc direct de l'endroit de l'infraction sera accordé à l'équipe lésée ;
 - Si l'infraction se produit à l'intérieur de la surface de réparation, un tir de pénalité sera accordé à l'équipe lésée.
- 7.3 Dans le cas d'une expulsion d'un joueur, l'équipe devra jouer avec un joueur en moins pendant trois (3) minutes ;

- 7.4 Si une équipe se voit décerner deux expulsions dans la même partie, l'équipe perd par forfait et la partie est terminée. (Toute combinaison de joueurs, et d'entraîneurs) ;
- 7.5 **Les protège-tibias sont obligatoires.** Pour sa sécurité, tout élève-athlète non-conforme à cette règle ne pourra disputer la partie en cours.

ART. 8 AUTRES PARTICULARITÉS

- 8.1 La règle du quatre (4) secondes s'appliquent ;
- 8.2 Les lignes de terrain peuvent vous être spécifiées le jour de l'événement ;
- 8.3 L'équipement ou la tenue des joueurs ne doit en aucun cas présenter un danger quelconque pour eux-mêmes ou les autres. Les jeans ne sont pas permis. Cela s'applique aussi aux bijoux de tous genres ;
- 8.4 L'alignement en CRS pourrait être différent pour un maximum de 3 joueurs et ne provenant pas d'une autre équipe de la même école. Il n'est pas possible de prendre des joueurs éliminés de son école.

ART. 9 SPÉCIFICATIONS EN FESTIVAL

- 9.1 Le temps de jeu sera envoyé par courriel avec l'horaire, quelques jours avant l'événement ;
- 9.2 La glissade n'est pas permise.